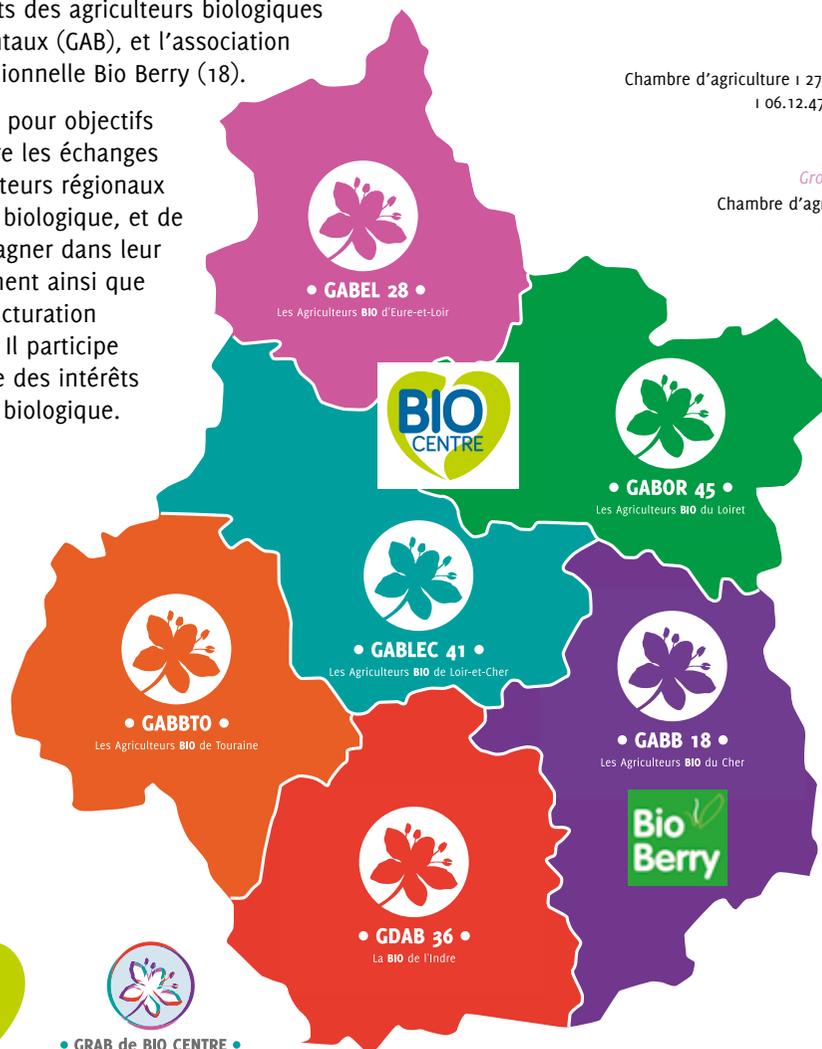


Le réseau Bio Centre

Le réseau Bio Centre regroupe l'association régionale Bio Centre interprofession régionale incluant le Groupement régional des agriculteurs biologiques (GRAB), les Groupements des agriculteurs biologiques départementaux (GAB), et l'association interprofessionnelle Bio Berry (18).

Ce réseau a pour objectifs de permettre les échanges entre les acteurs régionaux de la filière biologique, et de les accompagner dans leur développement ainsi que dans la structuration des filières. Il participe à la défense des intérêts de la filière biologique.

en région Centre-Val de Loire



• **GRAB de BIO CENTRE** •
Les Agriculteurs **BIO** de la Région Centre

BIO CENTRE

Association de la filière biologique en Centre-Val de Loire

Cité de l'Agriculture | 13 av. des Droits de l'Homme | 45921 Orléans Cedex 9
| 02.38.71.90.52 | contact@bio-centre.org | www.bio-centre.org |

GABB 18
Groupement des agriculteurs biologiques et biodynamistes du Cher
Chambre d'agriculture | 2701 route d'Orléans | BP 10 | 18230 SAINT-DOULCHARD
| 02.48.26.43.80 | gabb18@bio-centre.org

ASSOCIATION BIOBERRY
Chambre d'agriculture | 2701 route d'Orléans | BP 10 | 18230 SAINT-DOULCHARD
| 06.12.47.81.38 | bio.berry@club-internet.fr | www.bioberry.fr

GABEL
Groupement des agriculteurs biologiques d'Eure-et-Loir
Chambre d'agriculture | 10 rue Dieudonné Costes | 28000 Chartres
| 02.37.24.46.76 | m.lebras@eure-et-loir.chambagri.fr

GDAB 36
Groupement de développement de l'agriculture biologique de l'Indre
Maison de l'agriculture de l'Indre |
24 rue des Ingrains | 36022 Châteauroux Cedex
| 02.54.61.62.51 | animation@gdab36.org

GABBTO
Groupement des agriculteurs biologiques et biodynamiques de Touraine
Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire |
38 rue Augustin Fresnel |
BP 139 | 37171 Chambray-lès-Tours
| 02.47.48.37.98 | gabbto.animation@bio-centre.org

GABLEC
Groupement des agriculteurs biologiques du Loir-et-Cher
Chambre d'agriculture du Loir-et-Cher |
11-15 rue Louis-Joseph Philippe | 41018 Blois
| 02.54.58.93.53 | gablec@bio-centre.org

GABOR
Groupement des agriculteurs biologiques et biodynamistes de l'Orléanais et du Loiret
Cité de l'Agriculture | 13 av. des Droits de l'Homme |
45921 Orléans Cedex 9
| 02.38.71.95.20 | gabor@bio-centre.org

PÔLE CONVERSION
Centre-Val de Loire **BIO**



Avec le soutien du
Conseil régional Centre-Val de Loire et
de la DRAAF Centre-Val de Loire

crédits photographiques : photobanque Bio Centre / réalisation graphique : Nathalie Fernandes - creccom@nathaliefernandes.fr



www.bio-centre.org



• **GRAB de BIO CENTRE** •
Les Agriculteurs **BIO** de la Région Centre

GROUPEMENT DES AGRICULTEURS BIO
DU CENTRE-VAL DE LOIRE



ACCOMPAGNEMENT À LA
conversion
en **AGRICULTURE BIOLOGIQUE**



Le réseau Bio Centre

(l'association régionale Bio Centre et les Groupements d'agriculteurs biologiques départementaux GAB)

vous accompagne vers l'agriculture biologique.

Intégrer le réseau Bio Centre, c'est rejoindre des groupes de professionnels qui partagent la même envie et leurs expériences.

Faire le choix de convertir sa ferme vers l'agriculture biologique implique au préalable de mesurer l'ensemble des modifications à effectuer pour que cette étape se passe sans encombre. En effet, la transition vers l'agriculture biologique nécessite de s'informer sur la réglementation, de s'interroger sur les techniques à mettre en œuvre, le temps de travail sur la ferme, les moyens économiques à mobiliser, les débouchés à construire ou développer, etc.

Tout au long de votre parcours, le réseau Bio Centre, labellisé pour l'accompagnement à la conversion par la Région Centre-Val de Loire, en partenariat avec d'autres partenaires, vous propose un accompagnement personnalisé composé de 2 étapes initiales : l'**entretien conversion** et le **diagnostic conversion**.



L'entretien conversion

DURÉE : ENVIRON 2 HEURES
LIEU : LOCAUX DU GAB OU DE BIO CENTRE
LIVRABLES : UN COMPTE-RENDU ET DES DOCUMENTS
RESSOURCES

DE FAÇON À RÉPONDRE À L'ENSEMBLE DES QUESTIONS QUE VOUS VOUS POSEZ SUR L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE, VOUS POUVEZ SOLLICITER UN ENTRETIEN AUPRÈS DU GAB DE VOTRE DÉPARTEMENT OU DE BIO CENTRE.

Informations fournies pendant l'entretien :

- aspects réglementaires,
- périodes de conversion,
- procédures administratives,
- dispositifs de soutien...

Cet entretien sera l'occasion de préciser **votre projet** ainsi que **la stratégie** que vous souhaitez mettre en place sur votre ferme, les **perspectives économiques** (marchés, opérateurs...) ainsi que d'éventuelles **particularités locales**.



A la fin de l'entretien, vous déciderez, en lien avec le conseiller, la démarche que vous souhaitez mettre en place pour la suite. Si l'engagement de votre ferme dans un projet de conversion est envisagée à court ou moyen terme, nous pourrions poursuivre l'accompagnement avec un diagnostic conversion.

Et ensuite...

En restant adhérent du réseau Bio Centre, vous pourrez profiter de la force d'un travail collectif : échanges au sein de groupes de producteurs bio et en conversion, accès à l'ensemble de la veille du réseau (informations techniques, réglementaires, syndicales...), accès aux formations, lien avec de nombreux opérateurs de l'aval...

Le diagnostic conversion

DURÉE : ENVIRON ½ JOURNÉE
LIEU : VISITE SUR VOTRE FERME + REMISE DU RAPPORT DANS LES LOCAUX DU GAB OU DE BIO CENTRE
LIVRABLES : UN RAPPORT DE DIAGNOSTIC INCLUANT UNE ANALYSE ÉCONOMIQUE, ET DES DOCUMENTS RESSOURCES

LA MISE EN PLACE DU DIAGNOSTIC NE PEUT AVOIR LIEU QU'APRÈS L'ENTRETIEN CONVERSION QUI EST OBLIGATOIRE.

Le diagnostic permet d'évaluer les changements **technico-économiques** à mettre en œuvre sur votre ferme et d'en **simuler les principaux effets** en termes d'itinéraires techniques, d'investissements à réaliser, de résultat économique, etc.

Les principaux objectifs de ce diagnostic sont :

- Donner les **clés d'une conversion réussie** sur la ferme elle-même : atouts et freins, ainsi que des pistes pour lever ces freins
- Etablir un **rétro-planning de conversion** étape par étape sur votre ferme
- Suivre l'évolution de votre projet.

Un diagnostic de conversion se déroule de la façon suivante :

- Visite de votre ferme par le conseiller **accompagné d'un producteur bio expérimenté du département.**
- Rédaction du rapport du diagnostic par le conseiller.
- Remise commentée du rapport.

Ensuite, des **entretiens téléphoniques** avec le conseiller **pendant les 2 ans** suivant le diagnostic permettront de sécuriser au mieux votre projet de conversion.



TARIF
Ces prestations (entretien et diagnostic) peuvent être payantes. Contactez le réseau pour plus d'information.



TARIF PRÉFÉRENTIEL D'ADHÉSION À VOTRE GAB LA 1^{RE} ANNÉE